

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2010-12-055/MJ du 9 décembre 2010 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination au sein du groupe « déontologie et indépendance de l'expertise »

NOR : ETSX1031156S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant délibéré en sa séance du 9 décembre 2010,
Vu la décision n° 2006-12-044/SG du collège de la Haute Autorité de santé portant création d'un groupe « déontologie et indépendance de l'expertise » et nomination de ses membres ;
Vu la décision n° 2009-11-076/MJ du 25 novembre 2009 du collège de la Haute Autorité de santé portant renouvellement dans leur fonction des membres du groupe « déontologie et indépendance de l'expertise » ;
Vu la décision n° 2010-06-017/MJ du 30 juin 2010 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination au sein du groupe « déontologie et indépendance de l'expertise »,

Décide :

Article 1^{er}

M. Jean-Paul GUERIN, membre du collège de la Haute Autorité de santé, est nommé membre du groupe « déontologie et indépendance de l'expertise », en remplacement de M. Étienne CANIARD, à compter du 20 décembre 2010.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 9 décembre 2010.

Pour le collège :
Le président,
PR L. DEGOS